

Le Maire

Aulnay-sous-Bois, le 26 septembre 2012

Monsieur Jean-Paul HUCHON
Président du conseil Régional d'Île-de-France
33, rue Barbet-de-Jouy
75007 Paris

Monsieur Le Président,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur les développements futurs en matière de transports dans la ville d'Aulnay-sous-Bois.

Comme vous le savez, la question des transports revêt une importance cruciale à Aulnay-sous-Bois. Alors que certaines zones du nord de la ville sont confrontées à un fort enclavement, la commune doit aussi composer avec la voie ferrée qui la traverse et qui rend difficile une desserte harmonieuse des transports pour l'ensemble de la population.

Par ailleurs, Le besoin de bénéficier dès à présent de transports de qualité à même de relier efficacement l'intégralité du territoire aulnaysien est appelé à croître davantage dans le futur. Il s'agit en effet de relever le défi du Grand Paris, notamment avec l'arrivée de la nouvelle gare au nord de la ville qui doit s'intégrer pleinement au réseau de transport préexistant.

Des efforts qui vont en ce sens ont déjà été menés par la région et je vous en remercie.

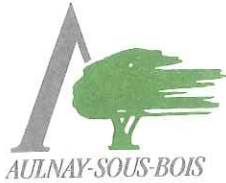
Ainsi, les modifications de la ligne 43 actées par le STIF ont pris effet en septembre. La ligne permet maintenant aux usagers du nord de la ville de rejoindre le pôle d'emploi de Roissy et la gare de Sevran-Livry au Sud à toute heure de la journée. Et dès Octobre, le service Filéo sera offert à ses utilisateurs.

Aussi, sous condition de réalisation des travaux de voiries nécessaires (D115) par le conseil général, le futur statut de Bus à Haut niveau de Service de la ligne Mobilien 15 du CIF, décidé par le STIF, devrait également soulager les 20 600 voyageurs qui empruntent quotidiennement cette ligne, la plus chargée de la deuxième Couronne..

Néanmoins au vu des carences en matière de mobilité ressenties par la population, il serait nécessaire de poursuivre les efforts afin de doter la ville d'Aulnay-sous-Bois d'un réseau de transports à la hauteur de ses besoins.

Ainsi, la finalisation du projet de fusion des lignes 44 du TRA et 634 du CIF desservant toutes les deux le quartier du Gros Saule constitue une véritable priorité pour la ville. Le projet de création d'une desserte pendant les week-end, assurée conjointement par les deux opérateurs, doit trouver une solution financière acceptable le plus rapidement possible, sous peine de prolonger l'enclavement de ce quartier du nord de la Ville où vivent plus de 7000 habitants.

HÔTEL DE VILLE



En outre, la ville a adressé d'autres projets au STIF qui ont été transmis au bureau d'études Ingerop dans le cadre de l'étude des déplacements à destination du secteur de Roissy, sur lesquels nous n'avons pas encore eu de retour et dont j'espère la validation.

Nous avons notamment proposé à la région que les lignes 614 et 637 de la ville fusionnent et soient étendues afin de créer un second axe structurant traversant la voie ferrée du Nord au Sud, depuis O'Parinor jusqu'à la gare de l'Abbaye (T4). D'une part, cette ligne aiderait grandement les usagers en permettant une desserte du sud d'Aulnay-sous-Bois après 20 heures et d'autre part elle éviterait, notamment aux plus âgés d'entre eux, une correspondance longue et pénible de part et d'autre de la gare d'Aulnay-sous-Bois. De plus, à plus long terme, ce projet contribuerait à rattacher dans de bonnes conditions la gare du Grand Paris au reste de la ville, notamment à la gare RER.

Enfin, Avec le projet RER Nord + des aménagements complémentaires concernant la pose d'abris doivent être menés dans la gare. En effet, dès l'année prochaine la circulation des RER à destination de l'aéroport ou de Mitry exclusivement à partir du quai 3 imposera de le couvrir dans sa totalité afin de ne pas diminuer le confort des usagers, qu'il s'agisse des voyageurs du quotidien habitant sur l'une des branches et désirant se rendre sur l'autre branche ou de passagers aériens s'étant trompés de train. Il s'agit de surcroît d'une question de sécurité puisque les abris tels qu'ils sont installés aujourd'hui ne couvrent que les portions les plus restreintes du quai, ce qui risque, en cas d'intempéries, d'augmenter le risque d'accident du fait d'une concentration trop importante de voyageurs dans des espaces réduits.

Ces trois projets, s'ils aboutissent, présenteraient donc une double opportunité : ils viendraient significativement accroître le confort et la mobilité des aulnaysiens tout en préparant la ville aux changements structurels du Grand Paris. Plus fondamentalement, ces demandes militent en faveur d'une offre de transports qui vise à rendre notre commune moins dépendante des véhicules polluants dans un soucis du développement durable partagé par tous .

En vous remerciant de l'attention portée à ces sollicitations et en espérant que vous tiendrez compte des besoins et des demandes des aulnaysiens, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.



Gérard SEGURA

Maire d'Aulnay-sous-Bois

Vice-Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis

copie à :

-**Pierre SERNE**, vice-président du conseil régional d'Île-de-France, Chargé des transports et des mobilités

-**Ghislaine SENE**, Présidente de la commission offre de transport